

MAZARS

**Fonds de Garantie des Assurances de
Personnes**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Fonds de Garantie des Assurances de Personnes

Siège social : 1, rue Jules Lefevre – 75009 Paris
Fonds de Garantie des Assurés contre la défaillance des sociétés d'Assurances
de personnes
Article 68 de la loi 99-352 du 25 juin 1999

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le Fonds, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Nous nous sommes assurés du caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre en fonction de la situation des placements et de la volatilité des marchés financiers, et nous avons apprécié le caractère raisonnable des provisions ainsi estimées.
- Nous n'avons pas eu connaissance au cours de nos travaux de risque de défaillance d'assureur susceptible d'entraîner la responsabilité du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

FGAP

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2014

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 20 avril 2015

MAZARS

JEAN-CLAUDE PAULY

F.G.A.P.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
Bilan au 31 décembre 2014.....	1
Compte de résultat.....	2
Annexe aux comptes au 31 décembre 2014	3
Etat des provisions au 31 décembre 2014.....	6
Etat des créances et dettes.....	7
Etat des charges à répartir.....	8
Engagements hors bilan.....	9
Evolution des provisions pour risques et charges depuis l'origine.....	10

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés	13 000,00		13 000,00	12 400,00
Autres créances	7 936,14		7 936,14	0,00
Valeurs mobilières de placement	261 569 613,44	0,00	261 569 613,44	265 802 467,49
Disponibilités :				
Comptes à terme	125 730 662,59		125 730 662,59	124 260 491,06
Intérêts courus non échus	3 362 645,04		3 362 645,04	1 846 492,34
Comptes courants bancaires	18 151 055,27		18 151 055,27	206 258,96
sous total I	408 834 912,48	0,00	408 834 912,48	392 128 109,85
	408 834 912,48	0,00	408 834 912,48	392 128 109,85
PASSIF				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques et charges			408 834 912,48	392 095 409,00
sous total I			408 834 912,48	392 095 409,00
DETTES				
Emprunts et dettes envers les Ets de crédit			0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			0,00	32 700,85
Dettes fiscales et sociales			0,00	0,00
Autres dettes			0,00	0,00
sous total II			0,00	32 700,85
			408 834 912,48	392 128 109,85

F.G.A.P.

COMPTE DE RESULTAT 2014

	2014	2013
Produits divers de gestion courante : Cotisations exigibles	13 339 259,00	9 251 706,00
Autres achats et charges externes	163 063,86	159 700,85
Impôts et taxes	0,00	0,00
Dotations pour risques et charges	16 739 503,48	12 609 921,72
Reprise de provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Dotation nette de l'exercice	16 739 503,48	12 609 921,72
Autres dotations	0,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 563 308,34	-3 517 916,57
Produits financiers : Intérêts et produits assimilés	2 265 595,70	1 614 035,47
Produits nets sur cessions de V.M.P.	1 425 114,42	1 910 141,45
Reprise sur provisions pour dépréciation	0,00	0,00
	3 690 710,12	3 524 176,92
Charges financières : Intérêts et charges assimilées	4 868,60	6 260,35
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	122 533,18	0,00
Dotation aux provisions pour dépréciation	0,00	0,00
	127 401,78	6 260,35
RESULTAT FINANCIER	3 563 308,34	3 517 916,57
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
RESULTAT NET	0,00	0,00

F.G.A.P.

Comptes au 31 décembre 2014

ANNEXE

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont été établis dans le respect des règles comptables et fiscales en vigueur retenues pour les sociétés commerciales, tout en intégrant les spécificités du Fonds de Garantie, mentionnées aux articles L423 et R423 du Code des Assurances.

I - COMPTES DE BILAN

ACTIF

Avances et acomptes versés

Il s'agit du fonds de roulement versé au GPSA, GIE de moyens auquel le FGAP a confié la gestion administrative (locaux, personnel, comptabilité, placements).

Autres créances

Ce poste concerne essentiellement une créance auprès du GIE GPSA, sur les acomptes trimestriels versés au titre de la gestion 2014.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

a) Les placements se répartissent de la façon suivante :

	2014	2013
OPCVM monétaires	114 880 185 €	118 544 735 €
OPCVM actions	8 604 526 €	6 272 670 €
OPCVM Obligations	8 299 572 €	11 400 143 €
Bons du Trésor*	129 785 331 €	129 584 919 €
Valeurs Mobilières de Placements (V.M.P.)	261 569 613 €	265 802 467 €
Comptes à terme	125 730 663 €	124 260 491 €

* Bons du trésor Français uniquement

b) Les intérêts courus non échus se répartissent de la manière suivante :

	2014	2013
Sur dépôts à terme	3 270 160 €	1 691 354 €
Sur bons du trésor	92 485 €	155 138 €
TOTAL	3 362 645 €	1 846 492 €

c) Les disponibilités en compte courant, correspondent aux soldes des comptes bancaires.

PASSIF

Provision pour risques et charges

Cette provision, constituée en application de l'article R 423-18 du Code des Assurances, est la contrepartie des cotisations versées par les Entreprises et des produits nets de charges réalisés par le Fonds. Elle se décompose de la façon suivante :

	2014	2013
Provision sur cotisations exigibles	340 851 377 €	327 512 118 €
Provision sur ressources propres	67 983 535 €	64 583 291 €
TOTAL	408 834 912 €	392 095 409 €

II - COMPTE DE RESULTAT

Produits divers de gestion courante

Ce poste comprend l'ajustement des cotisations exigibles auprès des entreprises, versées au cours de l'exercice 2014, nettes des remboursements.

L'augmentation en 2014 (+30,6%) de l'appel complémentaire de cotisations résulte de la hausse de l'assiette de 4,1% des provisions mathématiques atténuée par l'augmentation des ressources propres du FGAP intervenue en 2013.

Autres achats et charges externes

principales charges	2014	2013
Charges de personnel	91 677 €	78 042 €
Loyer	7 924 €	7 305 €
Sous-traitance	22 484 €	33 901 €
Assurance RC mandataires sociaux	28 664 €	28 659 €
Honoraires	12 315 €	11 794 €
TOTAL	163 064 €	159 701 €

Dotation pour risques et charges

Ce poste est égal aux produits nets du Fonds en 2014.

Produits financiers

Intérêts et produits assimilés	2014	2013
Bons du Trésor	144 399 €	192 944 €
Comptes à terme	2 121 197 €	1 421 091 €
TOTAL	2 265 596 €	1 614 035 €

Produits nets sur cessions de V.M.P.	2014	2013
OPCVM Monétaires	369 454 €	315 928 €
OPCVM actions	755 213 €	942 635 €
OPCVM Obligations	300 447 €	651 579 €
TOTAL	1 425 114 €	1 910 141 €

Les plus-values au 31 décembre 2014 ont toutes été réalisées par des opérations vendu-acheté.

Charges financières

- Intérêts et charges assimilées : Il s'agit des droits de garde et commissions bancaires des comptes ouverts au nom du FGAP.
- Charges nettes sur cessions de Valeur mobilière de placement :

	2014	2013
OPCVM actions	92 576 €	0 €
OPCVM Obligations d'entreprises	29 957 €	0 €
	122 533 €	0 €

Il s'agit de moins-values réalisées après une opération vendu-acheté réalisée le 31 décembre.

ETAT DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2014

	MONTANT Début d'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT Fin d'exercice
<u>Provisions pour risques</u>				
Provisions pour litiges				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Autres				
<u>Provisions pour charges</u>				
Provisions art R 423-18 sur cotisations exigibles	327 512 118,47	13 339 259,00		340 851 377,47
Provisions art R 423-18 sur cotisations différées	64 583 290,53	3 400 244,48		67 983 535,01
Provisions art R 423-18 sur ressources propres	392 095 409,00	16 739 503,48		408 834 912,48
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Sur immo. incorporelles				
Sur immo. corporelles				
Sur immo financières				
Sur valeurs mobilières de placement				
Sur comptes clients				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES	MONTANTS BRUTS	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Personnel et comptes rattachés			
Etat			
Autres impôts	7 936,14	7 936,14	
Débiteurs divers			
	7 936,14	7 936,14	

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	MONTANTS BRUTS	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Emprunts et dettes financières			
Fournisseurs	0,00	0,00	
Personnel et comptes rattachés			
Impôts sur les sociétés	0,00	0,00	
Autres impôts			
Divers			
Créditeurs divers			
	0,00	0,00	

CHARGES A REPARTIR AU 31 DECEMBRE 2014

CHARGES A REPARTIR	VALEUR ORIGINE	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES	AUGMENTATIONS	DOTATIONS	SORTIES	VALEURS NETTES AU 31/12/2013
			NEANT				

EFFETS DE COMMERCE AU 31 DECEMBRE 2014

LIBELLE	MONTANT
Effets à payer	NEANT
Effets à recevoir	NEANT
TOTAL	0

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS AU 31 DECEMBRE 2014

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie en annexe car cela conduirait à transmettre une information sur la rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus

Les sociétés adhérentes au Fonds de Garantie des Assurances de Personnes Vie ont l'obligation de constituer dans leur compte une réserve indisponible.

Cette réserve est calculée selon les règles énoncées par les articles 423-13 à 423-17 du code des assurances et s'élève à 340 851 377,47 euros au 31/12/2014.

Engagements donnés

Néant

EVOLUTION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DEPUIS L'ORIGINE

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 423-18 du code des assurances																
Provision sur cotisations exigibles	97 437 427,45	63 139 391,15	8 657 488,87	5 883 629	14 535 763	16 706 390	22 002 317	23 290 842	13 334 884	843 914	24 699 987	23 240 500	4 447 879	9 251 706	13 339 259	340 851 377
Provisions sur cotisations différées	48 673 712,60	-48 673 712,60														0
Provision sur ressources propres	1 868 699,45	3 332 763,48	3 987 963,97	4 845 590	3 934 603	5 193 383	6 441 758	10 140 670	7 187 022	6 231 638	2 146 404	2 364 866	3 549 713	3 358 216	3 400 244	67 983 535
	147 979 839,50	17 798 442,03	12 685 452,84	10 729 219	18 470 366	21 899 773	28 444 075	33 431 512	20 521 906	7 075 552	26 846 391	25 605 366	7 997 592	12 609 922	16 739 503	408 834 913
Provision pour dépréciation des titres (OPCVM et obligations)																
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
AXA Indice Euro			454 363,48	-140 376	-87 174	-226 813			3 370 658	-2 728 390	43 372	565 506	-1 251 146	0	0	0
CDC Euro Actions			439 887,36	-439 887												0
Generali Euro Actions			515 362,60	-334 161	-181 201	52 910	577 303	-369 149	1 126 305	-214 973						0
Oatli									-46 091							0
OPCVM Obligataire Crédit												11 110	-11 110			0
OPCVM Obligations Convertibles												138 122	-138 122			0
			1 409 613,44	-914 425	-268 375	-173 903	577 303	-369 149	4 450 872	-4 069 669	43 372	714 738	-1 400 378	0	0	0